

16 novembre 2022

(22-8512)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**PRESCRIPTION DE L'INDE CONCERNANT LE CERTIFICAT ATTESTANT QUE LES  
PRODUITS SONT NON GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS ET SANS OGM –  
PRÉOCCUPATION COMMERCIALE SPÉCIFIQUE 501**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La communication ci-après, reçue le 11 novembre 2022, constitue la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique à la réunion des 9-11 novembre 2022 du Comité SPS et est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

- 
1. Les États-Unis ont à maintes reprises fait part de leurs préoccupations au sujet du Décret lors des six précédentes réunions du Comité SPS, la dernière fois en juin de cette année, comme l'indique le document [G/SPS/GEN/2045](#).
  2. Les États-Unis notent que l'Inde refuse toujours de fournir une explication du fondement scientifique et de l'évaluation des risques justifiant ce certificat attestant que les produits sont non génétiquement modifiés, pour chaque lot et pour les 24 cultures énoncées dans le Décret.
  3. L'Inde a déclaré que l'obligation de réglementer l'importation de produits alimentaires "génétiquement modifiés" n'était pas nouvelle, comme cela était mis en évidence par la Loi sur la protection de l'environnement (1986), et que cette obligation n'avait pas entraîné de perturbations des échanges.
  4. Les États-Unis doivent souligner que l'exigence prévoyant, pour chaque lot, un certificat attestant que les produits sont non génétiquement modifiés a été imposée pour la première fois en 2020 et que, depuis son entrée en vigueur, le Décret a entraîné des perturbations des échanges pour les exportations des États-Unis, notamment pour les pommes et le riz.
  5. Les États-Unis affirment que le fait que d'autres pays s'y conforment et que l'Inde elle-même délivre des certificats similaires ne constitue pas une justification suffisante du Décret, et qu'en outre le Décret doit être notifié au Comité SPS.
  6. Les États-Unis réitèrent encore une fois leur volonté de participer à des activités de coopération technique avec la FSSAI et invitent instamment l'Inde à retirer sans délai cette mesure.
-